

Domaine Santé

Filière Physiothérapie

Gestion de projet interprofessionnel et méthodologie de recherche I

1. Caractéristiques du module

Code : S. PH. 371.2005.F.18	Degré d'études : <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master	
Année académique : 2022-2023	Année d'études : <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} <input checked="" type="checkbox"/> 2 ^{ème} <input type="checkbox"/> 3 ^{ème}	Crédits ECTS : 5 (IP : 1 ECTS – PHYSIO : 4 ECTS)
Type :	<input checked="" type="checkbox"/> Module obligatoire	<input type="checkbox"/> Module optionnel obligatoire
	<input checked="" type="checkbox"/> Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32 al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 02.06.2020.	<input type="checkbox"/> Module optionnel
Catégorie :	<input checked="" type="checkbox"/> Module principal Core course	<input type="checkbox"/> Module lié au module principal Related course
		<input type="checkbox"/> Module facultatif ou complémentaire Minor course
Niveau :	<input checked="" type="checkbox"/> Module de base	<input type="checkbox"/> Module d'approfondissement
		<input type="checkbox"/> Module avancé
Organisation temporelle :	<input checked="" type="checkbox"/> Module sur 1 semestre	<input checked="" type="checkbox"/> Semestre d'automne
	<input type="checkbox"/> Module sur 2 semestres	<input type="checkbox"/> Semestre de printemps
Langue principale d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français	<input type="checkbox"/> Allemand
		<input type="checkbox"/> Anglais
Temps de cours : 25 h	Temps de travail personnel encadré : 50 h.	Temps de travail personnel individuel : 75 h.

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

- | | | |
|---|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Rôle d'expert | <input checked="" type="checkbox"/> Rôle de manager | <input checked="" type="checkbox"/> Rôle d'apprenant et de formateur |
| <input checked="" type="checkbox"/> Rôle de communicateur | <input checked="" type="checkbox"/> Rôle de promoteur de la santé | <input checked="" type="checkbox"/> Rôle de professionnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Rôle de collaborateur | | |

Compétences principales visées (Référence: Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES [Rapport final]*)

- Chercher activement la collaboration interprofessionnelle et la coopération avec les autres acteurs du système de soins.
- Conduire une relation professionnelle appropriée envers les personnes et leur entourage et les conseiller de manière appropriée.
- Soutenir les fondements, l'application et la transmission de savoirs nouveaux spécifiques à la physiothérapie et, dans la mesure du possible, fondés sur la médecine factuelle (Fb1)
- Innover et développer leur activité professionnelle par l'acquisition de savoirs scientifiques et mener une réflexion permanente de leur pratique et qui conduit à l'actualisation des connaissances et aptitudes tout au long de la vie.
- Disposer des connaissances scientifiques nécessaires pour prendre des mesures préventives, diagnostiques, thérapeutiques, palliatives et de réhabilitation.
- Connaître les bases légales et les priorités de la politique de santé régissant le système suisse de soins et de protection sociale ainsi que les principes de son pilotage et ses limites.
- Mener leur activité professionnelle dans le respect des bases légales, tout en évaluant l'efficacité et l'économicité ainsi que la qualité de l'adéquation des prestations fournies ou initiées.
- Assumer la responsabilité pour leurs actes et reconnaître et respecter leurs propres limites.
- Développer leur activité professionnelle par l'acquisition de savoirs scientifiques et mener une réflexion permanente sur leur pratique et qui conduit à l'actualisation des connaissances et aptitudes tout au long de la vie.
- Présenter et documenter leurs actes de manière pertinente, être compris par les autres et connaître des instruments e-health pour la gestion des patients et des soins.

Objectifs généraux du module

- Partager les raisonnements cliniques en recueillant, analysant et partageant les données pertinentes pour une prise en charge/intervention interprofessionnelle.
- Négocier en équipe les objectifs de prise en charge/intervention
- Intégrer la perspective du patient dans la prise de décision
- Exercer une méthode de communication structurée
- Intégrer dans sa démarche les représentations des publics visés (groupe populationnel, patient, proche aidant..)
- Acquérir des outils méthodologiques de recherche
- Développer un esprit critique (critical thinking).
- Analyser des situations de collaboration IP vécues par des professionnel(le)s de santé, des patients et leurs proches dans un contexte de soins particulier

- Identifier des stratégies et outils de travail en équipe TeamStepps® pour améliorer la collaboration IP, incluant les patients et leurs proches
- Partager ses pratiques professionnelles en délimitant les rôles et responsabilités de chacun
- Intégrer dans sa démarche les représentations des publics visés (groupe populationnel, patient, proche aidant)

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Statistiques :
 - Types de données
 - Traitement des données en recherche clinique
- Validité
- Sensibilité
- Lecture critique
- Introduction à l'épidémiologie
- Facteurs humains
- Outils et stratégies de communication (TeamSTEPPS®)
- Rôles et responsabilités des professionnels de santé
- Raisonnement clinique
- Santé digitale

Formes d'enseignement et d'apprentissage en présentiel ou à distance

- Cours magistraux, ateliers statistiques
- Simulation interprofessionnelle en école (CIS)
- Travail préparatoire aux simulations (lectures, scénario, e-learning)
- Shadowing à réaliser pendant une période de formation pratique

Exigences de fréquentation :

Module 2005

Se référer au règlement d'études de la HEdS – Genève (articles 28-29).

IP2

Travail de shadowing évalué au 2^{ème} semestre.

Pratiques simulées

Les pratiques simulées interprofessionnelles et leur préparation font l'objet d'une validation du professionnalisme et de la présence. Les absences sans motif valable au sens de l'article 29 du règlement d'études entraînent l'obligation de rendre un travail complémentaire individuel. Pour les absences sur motif valable, les modalités de rattrapage seront définies par le responsable du module.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'**évaluation** du module 2005 repose sur :

- Un examen écrit sur la partie statistique du 2005
Période : semaine civile 2 et/ou 3, 2023
- Une évaluation du professionnalisme et de la présence en pratique simulée
- une évaluation de la qualité de la présentation finale des résultats (choix des tests, réalisations, réalisation de graphiques pertinents, capacité de synthèse, clarté) dans la réalisation de projets de groupe

L'**évaluation** du module IP2 repose sur : le point B ainsi qu'un rapport de shadowing et sera faite au deuxième semestre (2007) : 2 ECTS en tout répartis sur le 2005 et 2007.

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base de la note obtenue au point (A). Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

L'étudiant qui par son comportement inadéquat ou un manque d'implication ne répond pas aux critères minimaux en terme de dynamique de groupe ne valide pas le travail décrit sous point A et doit présenter un travail complémentaire.

6. Modalités de remédiation et de répétition

- Remédiation possible en cas de note Fx au module (soit entre 3.5 et 3.9) Pas de remédiation
- si l'examen écrit (A) est insuffisant : La remédiation se fera durant la semaine civile 36, 2023

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition module

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

- Py, B. (2013). *La statistique sans formule mathématique* (3^e éd.). Pearson Education.
- Agency for Healthcare Research and Quality. (2018). *TeamSTEPPS®: National Implementation*. Accès : <http://teamstepps.ahrq.gov/>
- Organisation mondiale de la Santé. (2015). *Guide pédagogique pour la sécurité des patients : éditions multiprofessionnelle*. OMS.
- Flin, R., Winter, J., Sarac, C., & Raduma, M. (2009). *Human factors in patient safety : review of topics and tools*. World Health.
- Henriksen, K. Dayton, E., Keyes, M., Carayon, P., & Hughes, R. (2008). Understanding Adverse Events : A. Human Factors Framework (Chapter 5) In Hughes, R. *Patient Safety and Quality : An Evidence-Based Handbook for Nurses*.

Une liste de références bibliographiques sera distribuée au début du module

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Aline Reinmann : aline.reinmann@hesge.ch

Enseignant-e-s :

- Sandra Ardizzone (TRM)
- Dani Aubert-Burri (SF)
- Sylvain Boloré (SI)
- Suzanne Gard (PHYS)
- Catia Nunno Paillard (SF)
- Patricia Picchiottino (SF)
- Laurence Vernay (N&D)
- Anne-Violette Bruyneel
- Virginie Cuvelier
- Simone Gafner
- Anh Nguyen-Danse
- Pierre Nicolo
- Thomas Pourchet
- Aline Reinmann
- Cécile Sanchez
- Sibyl Szedressy
- Assistants

Descriptif validé le 1^{er} septembre 2022 par

Ruth Schmid
Responsable de la filière

*sous réserve de modification